

Consultations prébudgétaires 2024-2025

Mémoire déposé par
Aéro Montréal

À l'intention du ministre des Finances,
Monsieur Eric Girard

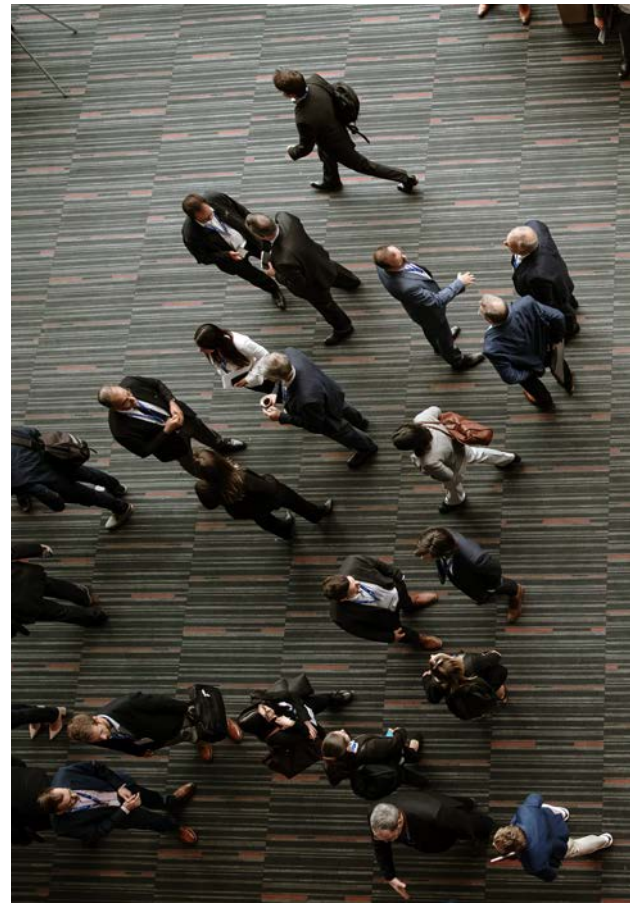


AÉRO 
MONTREAL

Sommaire exécutif et contexte

Aéro Montréal, la grappe aérospatiale du Québec, est un forum stratégique de concertation qui réunit l'ensemble des premiers dirigeants du secteur aérospatial québécois issus de l'industrie, des institutions d'enseignement, des centres de recherche et incluant les associations et les syndicats. Depuis 2006, Aéro Montréal a pour mission de mobiliser les parties prenantes de l'écosystème aérospatial du Québec en vue de soutenir son rayonnement sur la scène mondiale, sa capacité d'innovation et sa croissance. Au fil des années, Aéro Montréal a déployé divers chantiers, notamment en lien avec la chaîne d'approvisionnement, la relève et la main-d'œuvre, l'innovation et la commercialisation ainsi que le développement.

Véritable source de fierté pour le Québec, le secteur aérospatial montréalais est un domaine économique stratégique incontournable. Leader mondial de l'industrie aérospatiale, le Québec se démarque particulièrement en matière de recherche et développement. Cette industrie est un pilier du développement économique du Québec. L'industrie aérospatiale est devenue le premier secteur manufacturier exportateur du Québec avec un chiffre d'affaires annuel évalué à 18 milliards de dollars en 2022.



LA GRAPPE AÉROSPATIALE MONTRÉLAISE EN UN COUP D'ŒIL :

- **1er secteur d'exportation au Québec**
- **37 200 travailleurs et travailleuses hautement spécialisés**
- **Chiffre d'affaires annuel évalué à 18 milliards \$**
- **Plus de 230 entreprises et partenaires**
- **80 % de la production aérospatiale exportée hors du Canada**

Les entreprises du secteur aérospatial contribuent grandement à la croissance économique du Québec et à son rayonnement international, alors que Montréal constitue l'un des principaux centres aérospatiaux à travers le monde. L'industrie fait toutefois face à plusieurs défis qui compromettent sa pérennité et qui demandent des solutions structurantes. En effet, la reprise postpandémique ne signifie pas que les besoins de l'industrie ont disparu. Au contraire, les enjeux sont nombreux pour les entreprises aérospatiales.

Malgré un rayonnement mondial et une notoriété qui n'est plus à faire, les défis qui se présentent à l'industrie aérospatiale québécoise compromettent ses opérations à moyen et long terme. En effet, ce ne sont pas moins de 41 500 postes¹ qui devront être comblés d'ici 2033 dans une multitude de corps de métiers dont les niveaux de formations et de spécialisation varient grandement. Outre cet enjeu de main-d'œuvre majeur, il est primordial pour la grappe de conserver un rôle de chef de file mondial en innovation en maintenant et renforçant les activités de recherche et de développement, essentielles à sa compétitivité. Le fait de stimuler l'innovation,

particulièrement dans le domaine de l'autonomie et de la décarbonation, permettra ainsi à la grappe d'augmenter son attractivité et son rayonnement. Alors que l'industrie s'est dotée d'objectifs ambitieux en matière de carboneutralité, il sera important d'assurer la transition énergétique du secteur aérospatial montréalais pour le positionner comme l'un des acteurs incontournables de la mobilité durable sur la scène mondiale. La cyber-résilience des entreprises doit aussi être améliorée, particulièrement chez les PME, très vulnérables face aux cyberattaques, pour assurer leur pérennité et leur conformité aux certifications de plus en plus exigeantes des donneurs d'ordres en la matière. Finalement, pour garantir la croissance des entreprises, dont les activités reposent principalement sur les exportations, la grappe a besoin d'être supportée dans ses efforts de visibilité et de positionnement à l'international.

Afin de remédier à ces enjeux, Aéro Montréal a rédigé ce mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires afin d'élaborer davantage sur les mesures concrètes que pourrait prendre le gouvernement pour répondre aux enjeux de l'industrie et accompagner le secteur aérospatial québécois afin de conserver son rôle clé sur l'échiquier mondial.

1. Rapport sur les prévisions de main-d'œuvre 2023-2025, Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale (CAMAQ).

Sommaires des recommandations

Stimuler et propulser l'innovation en aérospatiale pour conserver le rôle de leader du Québec

1. Octroyer la désignation et le financement de la zone d'innovation aérospatiale pilotée par Aéro Montréal (Espace aéro).
2. Assurer la pérennité et la prévisibilité des crédits budgétaires et du financement de la Stratégie Québécoise de l'Aérospatiale (SQA) au-delà de mars 2024. De plus, dans le cadre de cette même stratégie, s'assurer de soutenir le nouveau modèle d'affaires proposé par Aéro Montréal à hauteur de 15,9 M\$ annuellement.
3. Poursuivre les efforts d'amélioration des appels à projets du gouvernement du Québec, notamment quant à la durée, la prévisibilité et le niveau de détails demandé de ceux-ci.

Intégrer l'aérospatiale aux secteurs prioritaires de l'Opération main-d'œuvre pour accroître le bassin de travailleur.euse.s

4. Développer des incitatifs financiers (bourses, formations rémunérées et programmes subventionnés) et accroître la flexibilité des écoles à assurer le développement de compétences spécialisées pour favoriser l'attractivité du secteur.
5. Soutenir à hauteur de 2 M\$ les efforts de la grappe aérospatiale québécoise en matière de campagnes publiques visant à rehausser l'attractivité du secteur pour mobiliser la relève.
6. Octroyer un financement global de 2,2 M\$ pour les 2 prochaines années afin d'appuyer la création d'une initiative d'accompagnement adaptée à la réalité des PME pour favoriser l'attraction et la rétention des talents.

Soutenir la transition durable du secteur aérospatial

7. Accompagner les PME manufacturières afin qu'elles intègrent les pratiques ESG en poursuivant le financement de l'initiative Éco-responsabilité d'Aéro Montréal qui soutient les entreprises dans leur transition verte à hauteur de 3,15 M\$.
8. Faciliter l'accès au SAF pour les entreprises au Québec et développer une filière SAF au Québec, en devenant producteur de SAF et en réalisant des accords adéquats avec les autres provinces canadiennes et à l'international.

Améliorer la cyber-résilience des entreprises aérospatiales

9. Accompagner les entreprises aérospatiales afin qu'elles soient plus résilientes face aux cyberattaques en finançant l'initiative d'Aéro Montréal pour soutenir les efforts des entreprises à hauteur de 3 M\$.
10. Appuyer les entreprises dans l'obtention de la Certification du modèle de maturité de la cybersécurité (300 000\$ par entreprises) et autres certifications en cybersécurité demandées par les donneurs d'ordres, dont le gouvernement canadien.

Stimuler le rayonnement des entreprises québécoises à l'international

11. Financer et appuyer Aéro Montréal de façon pérenne dans le développement de missions internationales pour assurer une visibilité aux entreprises et un positionnement fort de la grappe, particulièrement sur des créneaux porteurs.

Les défis et enjeux

Aéro Montréal propose diverses recommandations au gouvernement du Québec pour appuyer les entreprises de la grappe. Ces recommandations touchent différents thèmes et s'adressent principalement aux ministères suivants :

- **Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie;**
- **Ministère de la Cybersécurité et du Numérique;**
- **Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;**
- **Ministère de l'Éducation;**
- **Ministère de l'Enseignement supérieur;**
- **Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs;**
- **Ministère de l'Immigration, Francisation et Intégration;**
- **Ministère des Relations internationales et de la Francophonie;**
- **Ministère des Transports et de la Mobilité durable.**

Stimuler et propulser l'innovation en aérospatiale pour conserver le rôle de leader du Québec

L'innovation est une qualité distinctive qui a su faire la marque de la grappe aérospatiale montréalaise à l'échelle mondiale, grâce à ses entreprises de toutes tailles à la fine pointe de leurs domaines respectifs et à la synergie qui relie ses différents acteurs. Dans un contexte de transformation majeure de l'industrie pour faire face aux changements climatiques, la grappe est appelée à se redynamiser pour conserver sa place sur l'échiquier mondial et continuer d'attirer de nouveaux investisseurs et collaborateurs.

Alors que le gouvernement du Québec se mobilise de façon importante pour rendre ses secteurs industriels plus agiles et compétitifs, Aéro Montréal souhaite contribuer à ce momentum. La création d'une zone d'innovation en aérospatiale dans la grande région métropolitaine représente le meilleur véhicule pour propulser la grappe à son prochain niveau d'innovation collaborative et d'accélérer la transformation vers la mobilité aérienne durable, tout en attirant des talents et entrepreneurs d'ici et d'ailleurs. Ce projet, regroupant les trois pôles historiques et complémentaires de Saint-Laurent, Mirabel et Longueuil, vise à mobiliser et coordonner les différents acteurs pour créer un écosystème d'innovation incontournable qui attirera des investisseurs et collaborateurs de partout dans le monde. La zone d'innovation renforcera l'attractivité de l'industrie et le positionnement stratégique international du secteur aérospatial québécois.

La grappe montréalaise à l'occasion de concrétiser son positionnement en tant qu'acteur innovant incontournable et reconnu internationalement dans le cadre du virage vert de l'industrie, particulièrement en matière d'autonomie et de décarbonation. Or, il est essentiel qu'elle bénéficie d'un terrain propice à sa croissance et à l'innovation ouverte. La désignation d'une zone d'innovation représente le meilleur véhicule pour soutenir la transition durable du secteur et préserver le positionnement du Québec en R&D dans le domaine du développement durable.

Recommandation :

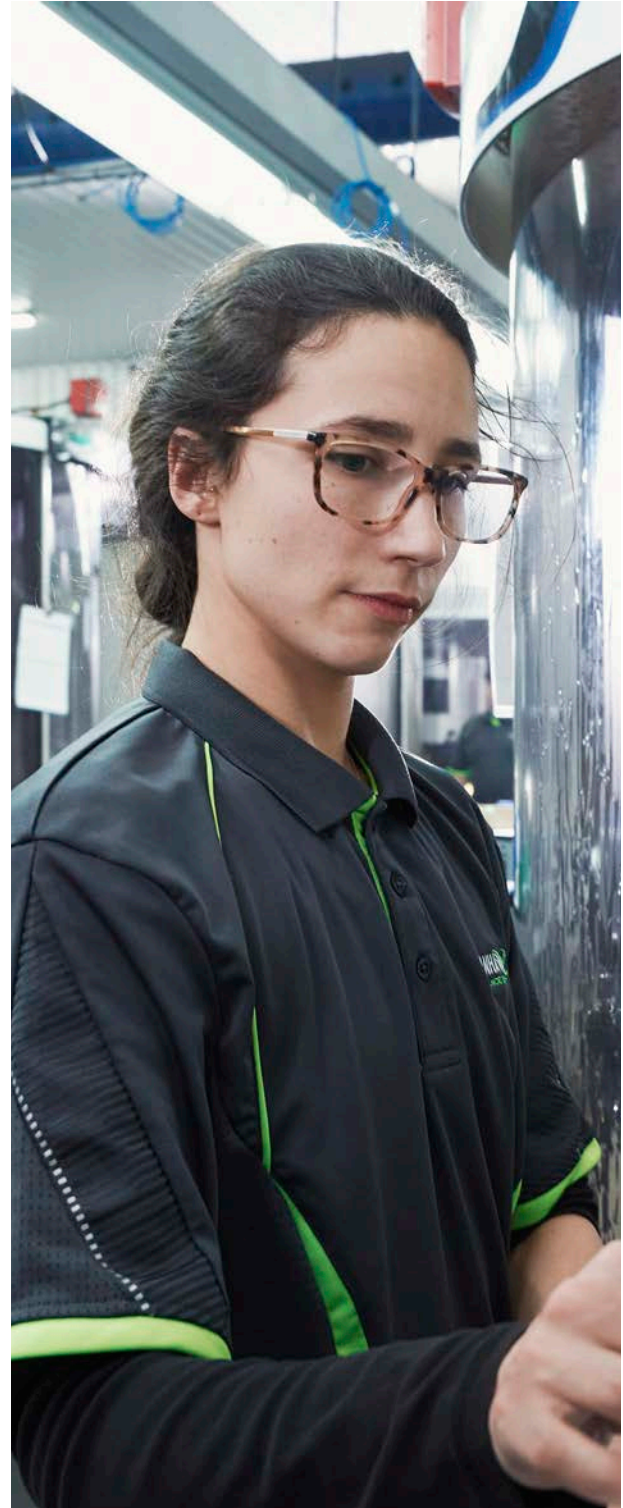
Octroyer la désignation et le financement de la zone d'innovation aérospatiale pilotée par Aéro Montréal.

Dans un contexte de reprise postpandémique, le gouvernement du Québec a présenté en 2022 la Stratégie québécoise de l'aérospatial – Horizon 2026 (SQA), prévoyant des appuis financiers et des crédits bonifiés pour stimuler l'investissement en matière d'innovation principalement. Or, il est primordial que ces derniers soient pérennisés au-delà de mars 2024 pour permettre au Québec de demeurer dans le peloton de tête, alors que les hubs d'importance ailleurs dans le monde continuent de bénéficier du soutien de leurs gouvernements. Pour concrétiser les nombreux projets d'innovation, tirer pleinement profit du cycle de croissance de l'industrie aérospatiale et rendre l'écosystème plus résilient, il est essentiel que le financement du gouvernement soit reconduit.

À ce sujet, Aéro Montréal a récemment contacté le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour proposer une évolution de son modèle opérationnel qui vise à passer d'une approche par initiatives à un modèle complet de soutien aux membres. En travaillant de pair avec le gouvernement, Aéro Montréal souhaite devenir un acteur de premier plan pour permettre à l'écosystème d'atteindre les objectifs ambitieux qui ont été fixés dans la SQA.

Recommandation :

Assurer la pérennité et la prévisibilité des crédits budgétaires et du financement de la Stratégie Québécoise de l'Aérospatiale (SQA) au-delà de mars 2024. De plus, dans le cadre de cette même stratégie, s'assurer de soutenir le nouveau modèle d'affaires proposé par Aéro Montréal à hauteur de 15,9 M\$ annuellement.





Nous saluons l'intention du gouvernement du Québec d'améliorer et de simplifier les appels à projets en matière de recherche et développement. Des progrès importants restent cependant à faire pour assurer la productivité de la recherche et de l'innovation en aérospatiale, attirer davantage de partenaires et multiplier les opportunités de collaborations internationales. Actuellement, les échéanciers irréalistes pour postuler et le manque de prévisibilité des appels à projets représentent des freins importants au développement de l'innovation, qui affectent autant les entreprises privées que le milieu académique.

Le gouvernement fédéral a annoncé en juin 2023 un investissement de 350 millions de dollars sur 7 ans en appui à la nouvelle Initiative de technologie aéronautique durable (INTAD) visant à financer des projets collaboratifs de recherche-développement entre les entreprises à l'échelle du pays, particulièrement en matière d'aviation durable. L'harmonisation des appels à projets du gouvernement du Québec avec ceux de l'INTAD permettrait de faciliter le développement de l'innovation collaborative entre les différentes entreprises du secteur aérospatial.

Recommandation :

Poursuivre les efforts d'amélioration des appels à projets du gouvernement du Québec, principalement en :

- Allongeant les appels à projets pour une durée minimale de 3 mois afin de permettre le délai nécessaire au développement des soumissions et une meilleure prévisibilité pour les entreprises dans leur planification des projets de R&D;
- Augmentant la durée des projets de 3 à 5 ans au minimum, pour mieux refléter la réalité des délais de développement de technologies en aérospatiale;
- Réduisant la rigidité des appels à projets et le niveau de détails demandé;
- Arrimant les critères des appels à projets avec ceux des futurs appels à projets de l'Initiative de technologie aéronautique durable du Canada (INTAD) du gouvernement fédéral;
- Offrant une plus grande flexibilité quant à la durée des projets et du financement (5 ans minimum) dans le milieu académique pour mieux répondre à la réalité des étudiants, des diplômés et des chercheurs, et pour permettre d'atteindre une masse critique.

Intégrer l'aérospatiale aux secteurs prioritaires de l'Opération main-d'œuvre pour accroître le bassin de travailleur.euse.s

L'industrie aérospatiale québécoise doit rivaliser avec les autres hubs à l'échelle internationale pour former, attirer et retenir les meilleurs talents d'ici et d'ailleurs. Or, les besoins en main-d'œuvre sont criants et urgents. Selon le dernier recensement du CAMAQ, dans la prochaine décennie, le secteur manufacturier de l'aérospatial créera 5 279 nouveaux postes en plus des 10 378 postes à remplacer, pour un total de 15 657 postes à combler. Dans le secteur du transport aérien, ce sont 18 525 nouveaux postes qui seront créés et 7 387 postes qui devront être remplacés, pour un total de 25 912 postes à combler d'ici 2033. Dans l'ensemble, l'industrie aérospatiale québécoise devra combler près de 41 500 postes au cours des 10 prochaines années.

Actuellement, les besoins sont si importants et la main-d'œuvre qualifiée se fait si rare dans le secteur aérospatial québécois que plusieurs entreprises ont délocalisé certains segments de leurs activités ailleurs dans le monde (Mexique, Maroc, États-Unis), privant ainsi la province d'occasions d'affaires très profitables. Pour pallier cet enjeu majeur, Aéro Montréal propose différents leviers d'action. Le fil conducteur des propositions énoncées fait directement référence à la demande unanime de l'industrie : intégrer l'aérospatiale aux secteurs prioritaires de l'Opération main-d'œuvre.

Encourager l'inscription aux programmes de formation en aérospatiale

Les métiers du secteur aérospatial québécois ne sont pas suffisamment visibles et attractifs auprès du jeune public. Cette situation se traduit par des taux d'inscription très faibles dans les programmes spécialisés en aérospatiale. Par exemple, l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (ÉMAM) opère à seulement 30% de sa capacité pour les programmes DEP. L'École des métiers du meuble de Montréal (ÉMMM) opère à seulement 50% de sa capacité pour ses trois programmes DEP profil aérospatial. Deux des trois programmes n'ont d'ailleurs même pas démarré de cohorte cette année. Ces écoles doivent régulièrement fermer ou reporter le début de cohortes, faute d'inscriptions suffisantes pour en assurer la rentabilité.

Valoriser le secteur de l'aérospatiale auprès de la relève en offrant des incitatifs financiers aux étudiants permettrait d'attirer une part importante de travailleur.euse.s. Ces offres devraient prioriser des métiers particulièrement en pénurie. Pour ce faire, il serait pertinent de mettre sur pied de nouveaux programmes de bourses adaptés ou de bonifier les bourses et programmes actuels afin d'étendre leur portée au secteur aérospatial et aux programmes qui ne sont pas nécessairement identifiés dans les politiques actuelles.

Parmi les incitatifs proposés, la mise en place d'un salaire à la formation stabilisé à 25\$/h pour les formations de courte durée (COUD) qui voient actuellement leurs budgets revus à la baisse devrait être considérée. Il serait également pertinent d'augmenter le nombre d'heures de formation financées pour les COUD plus longs

(actuellement plafonnés à 25 000\$ par personne, donc 1 000h à 25\$/h). Ces deux modifications contribueraient à attirer davantage d'étudiants vers les programmes de formation professionnelle du secteur aérospatial québécois et permettraient de concurrencer les offres existantes dans le secteur de la construction, entre autres.

De plus, les écoles des métiers peinent à atteindre le seuil minimal de 22 personnes requises pour démarrer une cohorte. En adaptant les critères institutionnels pour permettre une plus grande flexibilité dans le démarrage de nouvelles cohortes d'étudiants (groupes de 8 à 14 personnes dans des compétences plus spécialisées), les écoles seraient en mesure de s'assurer de former celles et ceux qui le souhaitent. Compte tenu des seuils de rentabilité des Centres de services scolaires, un soutien financier sera certainement nécessaire.

Recommandation :

Développer des incitatifs financiers (bourses, frais de scolarité, et programmes subventionnés) et accroître la flexibilité des écoles à assurer le développement de compétences spécialisées, par exemple :

- En modifiant le programme COUD ou en octroyant une enveloppe supplémentaire de 3 millions de dollars sur 3 ans visant à :
 - Maintenir un salaire pour les apprenant.e.s à un taux compétitif pendant toute la durée du programme;
 - Rendre financièrement possible l'ouverture de groupes plus petits dans des formations plus spécialisées, requises à moins grands volumes.

Une campagne pour attirer la main-d'œuvre

Pour contrer le manque de main-d'œuvre, une campagne d'attraction et de rétention a été lancée à grande échelle en 2022-2023. Plus de 50 acteurs (écoles, entreprises et organismes) se sont mobilisés aux côtés d'Aéro Montréal pour investir plus de 800 000\$ dans une campagne de promotion « #Ose l'aéro ».

Cette initiative, qui devrait être poursuivie dans les prochaines années pour réellement porter ses fruits, n'a pas pu être reconduite par manque de financement. Avec l'aide du gouvernement, la grappe souhaiterait poursuivre les efforts engagés pour faire connaître le secteur et les multiples opportunités professionnelles qui s'y rattachent auprès d'un public jeune.

Dans une stratégie long-terme, l'industrie souhaite également outiller les enseignant.e.s dans la présentation des types de métiers reliés à l'industrie aérospatiale québécoise. Grâce à des initiatives dédiées et en collaboration avec d'autres grappes internationales comme celles d'Hambourg, Aéro Montréal, conjointement avec le CAMAQ, souhaiterait notamment créer des kits pédagogiques destinés aux plus jeunes.

Recommandation :

Soutenir les efforts déployés par la grappe aérospatiale québécoise en matière de campagnes publiques visant à rehausser l'attractivité du secteur.

- Une enveloppe de 2 millions de dollars est demandée pour poursuivre la campagne promotionnelle à grande échelle pour l'industrie.

Créer des initiatives d'accompagnement adaptées à la réalité des PME du secteur aérospatial

L'écosystème aérospatial québécois est composé de plus de 215 petites et moyennes entreprises pourtant peu connues du grand public. Or, ces PME ne sont pas toujours considérées dans les recherches d'emploi des candidat.e.s qui privilégient souvent les plus grandes entreprises. Les PME doivent donc multiplier les efforts pour attirer, mais aussi retenir les talents qu'elles ont formés et qui privilégient parfois des conditions de travail et un salaire plus avantageux offerts par des compétiteurs de plus grande envergure.

À travers l'initiative MACH actuellement en place, Aéro Montréal offre déjà de réaliser un audit de performance des PME qui permet de définir la maturité de l'organisation et sa capacité d'amélioration opérationnelle. Offerte depuis plus de 10 ans, cette initiative adresse également les sujets de la formation, de l'intégration, de la gestion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion ou encore de la marque employeur. Or, Aéro Montréal souhaite bonifier l'apport de cette initiative en dotant les entreprises qui en ont besoin d'un accompagnement personnalisé dédié à la mise en place d'une stratégie RH et d'une marque employeur.

Avec cette initiative dédiée, Aéro Montréal offrirait à ses membres un diagnostic approfondi sur l'image de marque véhiculée par l'entreprise auprès de ses talents. Ce diagnostic serait suivi d'un accompagnement personnalisé pour identifier les actions et outils à mettre en place afin d'améliorer la marque employeur et d'attirer et retenir davantage de talents.

Recommandation :

Appuyer la création d'une initiative d'accompagnement adaptée à la réalité des PME pour favoriser l'attraction et la rétention des talents.

- **Octroyer un financement de 1 million de dollars pour les 2 prochaines années à Aéro Montréal afin de mettre en œuvre une initiative d'accompagnement stratégique et une vision RH auprès des PME.**
- **Octroyer un financement de 1,2 million de dollars pour les 2 prochaines années à Aéro Montréal afin de mettre en œuvre une initiative dédiée à la création de la marque employeur des PME.**



Soutenir la transition durable du secteur aérospatial

L'industrie aérospatiale s'est dotée d'objectifs très ambitieux de décarbonation pour 2050 qui obligent tous les acteurs à accélérer la transition écologique du milieu.

La grappe québécoise en aérospatiale se démarque à l'international par la proactivité de ses acteurs, son savoir-faire et son innovation. Or, des investissements importants doivent être réalisés afin qu'elle préserve ces avantages dans un monde qui a maintenant pour objectif l'éco-efficience.

C'est un moment charnière pour la grappe montréalaise, qui est appelée à prendre action afin de rapidement consolider son rôle de leader et de vecteur essentiel de la transition écologique sur la scène mondiale. Pour y arriver, l'industrie a besoin d'une vision claire et d'une politique structurante de la part du gouvernement du Québec.

L'industrie québécoise, dépendante de ses exportations, compte de nombreuses PME qui peinent à se moderniser pour répondre à des réglementations ou exigences ESG de plus en plus contraignantes, notamment en Europe. L'initiative Éco-responsabilité d'Aéro Montréal, soutenue par Développement économique Canada pour les régions

du Québec (DEC), offre aux entreprises un support envers l'engagement environnemental, à travers un diagnostic complet en développement durable et l'opérationnalisation d'une feuille de route. Cette initiative prendra toutefois fin en mars 2024.

Le carburant d'aviation durable (SAF) est la solution d'avenir du milieu aérospatial pour atteindre ses cibles. Alors que des pays comme les États-Unis sont déjà engagés dans sa production, l'absence de production de SAF au Québec et la difficulté d'approvisionnement au Canada retardent considérablement certains projets développés ici par rapport aux autres pays leaders comme la France et les États-Unis.

Recommandation :

Accompagner les PME manufacturières afin qu'elles intègrent les pratiques ESG en poursuivant le financement de l'initiative Éco-responsabilité d'Aéro Montréal qui soutient les entreprises dans leur transition verte à hauteur de 3,15 M\$

Recommandation :

Faciliter l'accès au SAF pour les entreprises au Québec et développer une filière SAF au Québec, en devenant producteur de SAF et en réalisant des accords adéquats avec les autres provinces canadiennes et à l'international.

Améliorer la cyber-résilience des entreprises aérospatiales

La grappe aérospatiale montréalaise a la particularité d'être composée de nombreuses PME qui se démarquent dans des technologies de pointe, notamment dans le secteur de la défense. Les entreprises aérospatiales québécoises ont d'ailleurs remporté 40 % des contrats alloués par le ministère de la Défense canadien depuis 2016.

Or, la clientèle de ce secteur, notamment le gouvernement canadien, demande des certifications en matière de cybersécurité de plus en plus onéreuses aux entreprises. L'obtention de ces certifications est plus pertinente que jamais pour les entreprises de la grappe montréalaise, alors que le gouvernement fédéral est en processus d'appels d'offres pour plusieurs contrats d'envergure dans le secteur de la défense actuellement. Les tensions géopolitiques croissantes et les besoins d'approvisionnements importants du Canada en matière de défense et sécurité représentent une opportunité importante pour l'industrie aérospatiale québécoise.

Aéro Montréal, avec le soutien du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (MEIE) et de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC), accompagne de nombreuses entreprises dans la formation et l'obtention des certifications via l'initiative Cybersécurité. Or, cette initiative prendra fin en mars 2024, ce qui aura de larges impacts sur le développement de la cyber-résilience des entreprises, particulièrement chez les PME, qui sont vulnérables aux cyberattaques. On estime qu'une PME par mois est victime d'une cyberattaque au Québec. Alors que 70 % des PME n'arriveront pas à se relever d'une cyberattaque, cette réalité est d'autant plus vraie pour celles qui opèrent dans le secteur aérospatial.

Recommandation :

Accompagner les entreprises aérospatiales afin qu'elles soient plus résilientes face aux cyberattaques en finançant l'initiative d'Aéro Montréal pour soutenir les efforts des entreprises à hauteur de 3 M\$.

Recommandation :

Appuyer les entreprises dans l'obtention de la Certification du modèle de maturité de la cybersécurité (300 000\$ par entreprises) et autres certifications en cybersécurité demandées par les donneurs d'ordres, dont le gouvernement canadien.



Stimuler le rayonnement des entreprises québécoises à l'international

Les activités des entreprises de la grappe aérospatiale montréalaise reposent essentiellement sur l'exportation de leur production (80 % de la production est exportée hors du Canada). Pour maintenir leur position avantageuse sur la scène mondiale dans un marché de plus en plus compétitif et assurer leur croissance, les entreprises ont besoin d'être supportées dans leur déploiement et leur positionnement à l'international.

Aéro Montréal se mobilise pour accompagner les entreprises de la grappe lors de missions internationales plus spécifiques, notamment dans le domaine de la MRO (maintenance, réparation et révision), des drones et de la mobilité aérienne avancée, alors qu'Investissement Québec International coordonne les missions pour les événements « signatures ». Or, les missions plus spécifiques, essentielles à la croissance des entreprises de la grappe œuvrant dans des créneaux niches et porteurs, sont menacées alors que le financement octroyé à Aéro Montréal par Développement économique Canada pour les organiser prendra fin en mars 2024.



Recommandation :

Financer et appuyer Aéro Montréal de façon pérenne dans le développement de missions internationales pour assurer une visibilité aux entreprises et un positionnement fort de la grappe, particulièrement sur des créneaux porteurs.

- Cet appui se caractérise par un financement demandé de 332 000\$ par année sur deux ans, mais aussi par le soutien du Québec à l'étranger, que ce soit à travers le réseau de contacts du ministère, dans les pays de la francophonie notamment, ou l'expertise de ses équipes.

Conclusion

L'industrie aérospatiale est en pleine transformation à l'échelle mondiale, dans un contexte de transition énergétique. Pour conserver sa place de leader sur l'échiquier mondial, la grappe montréalaise se doit de s'adapter à cette nouvelle réalité et d'y contribuer, en misant sur les forces qui ont fait de Montréal l'un des principaux centres en aérospatial. Forte du dynamisme et de la résilience de ses entreprises, notre industrie aérospatiale est reconnue pour sa grande capacité à se réinventer et à s'adapter aux changements. Des actions structurantes sont toutefois nécessaires pour maintenir la compétitivité de ce secteur, grande source de fierté et de rayonnement pour le Québec. Les défis sont nombreux pour l'industrie aérospatiale québécoise, fortement affectée par les enjeux de disponibilité de la main-d'œuvre et le manque de relève.

En prévision du budget du gouvernement du Québec 2024-2025, Aéro Montréal formule donc 11 recommandations en vue de répondre aux préoccupations des entreprises de la grappe aérospatiale, axées principalement sur cinq plans : stimuler l'innovation, pallier la pénurie de main-d'œuvre, soutenir la transition durable du secteur, améliorer la cyber-résilience des entreprises et assurer leur positionnement et leur visibilité à l'international. Aéro Montréal offre sa pleine collaboration et disponibilité pour appuyer le gouvernement dans le déploiement de ces mesures concrètes.



Annexes

Annexe 1

Emplois en pénurie

En pénurie et avec enjeux de reconnaissance de compétences :

- 72600 Pilotes, navigateurs/navigatrices et instructeurs/instructrices de pilotage du transport aérien
- 22313 Mécaniciens/mécaniciennes, techniciens/techniciennes et contrôleurs/contrôleuses d'avionique et d'instruments et d'appareillages électriques d'aéronefs
- 72404 Mécaniciens/mécaniciennes et contrôleurs/contrôleuses d'aéronefs
- 21321 Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication
- 21390 Ingénieurs/ingénieures en aérospatiale

En pénurie :

- 21230 Développeurs/développeuses et programmeurs/programmeuses de systèmes informatiques
- 21231 Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel
- 22230 Vérificateurs/vérificatrices et inspecteurs/inspectrices des essais non destructifs



Annexe 2

Formations COUD (de courte durée) financées par la CPMT en ce moment pour le secteur de l'aérospatiale, et programmes à l'étude pour un même financement prochainement :

En cours :

- DEP7 usinage
- DEP montage de structures
- DEP montage mécanique
- DEP tôlerie (en collaboration avec le comité sectoriel PERFORM)
- DEP laminage (en collaboration avec le comité sectoriel Plasticompétences)

À l'étude :

- Formation Nomade pour mécaniciens d'aéronefs (en remplacement de l'AEC pendant son adaptation pour la délocalisation)
- DEP rembourrage
- DEP ébénisterie
- DEP montage de câbles et circuits

Autres formations subventionnées pour le secteur de l'aérospatiale via le CAMAQ en ce moment :

- AFP usinage CNC (mise à niveau pour machinistes sans les connaissances pour opérer une machine à commande numérique)
- AFP peinture d'aéronefs
- AFP régulateur de vol
- AFP préposé d'aéroport
- Gestion des approvisionnements appliquée à l'aéronautique
- Ambition 4.0 (leadership pour chefs d'équipe)
- Gestionnaires efficaces (développement professionnel de gestionnaires)
- Communication clientèle pour ingénieurs et personnel technique

Annexe 3

Préoccupés par la situation de pénurie de main-d'œuvre qui touche l'industrie aérospatiale québécoise, Aéro Montréal et le Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale (CAMAQ) se sont mobilisés pour partager un mémoire sur les défis de main-d'œuvre du secteur au cabinet de la ministre de l'Emploi. Le mémoire «Opération main-d'œuvre - Recommandations du secteur aérospatial» est ici partagé en annexe.



AÉRO 
MONTREAL